

RESTAURATION DE LA VILLA MAX

Chantier international de bénévoles :

Pour la onzième année consécutive, deux sessions de chantiers ont encore été organisées en collaboration avec les animatrices du Groupement REMPART Île-de-France, afin de poursuivre les travaux de restauration de la Villa Max, et plus spécifiquement cette année les fabriques en rocailles qui ornent le jardin. Encadrées respectivement par Maria DELACOUR, restauratrice de peinture-décor, et par Loïc DOLLET, maçon du patrimoine, et grâce à l'échafaudage mis à notre disposition par l'entreprise LAYHER dans le cadre d'une convention de partenariat, ces deux sessions, auxquelles participèrent huit bénévoles pour chacune d'elles, ont permis de belles avancées dans le programme de réhabilitation que nous mettons en oeuvre afin de rendre ses qualités premières à ce jardin exceptionnel. Les travaux s'effectuent dans la bonne humeur, et après l'effort, des moments de partage et de convivialité sont toujours appréciés. À la fin du chantier, les membres de la S.A.H.C. et nos élus se retrouvent pour remercier celles et ceux qui ont consacré leurs congés pour la restauration de notre patrimoine.



STAGES « JARDIN » ET « ROCAILLES »

Dans le cours de l'année, ce sont les bénévoles de la Société Archéologique qui se sont retrouvés plusieurs samedi durant, sous la férule de M. Joël CHATAIN, paysagiste-concepteur, afin de réaliser les premières plantations destinées à la régénération du jardin. L'ensemble des ouvrages en rocailles présente des emplacements, sortes de « jardinières », originellement garnis avec des végétaux en vogue en cette fin du XIX^e siècle. S'il est impossible de les connaître, les traités d'horticulture de l'époque, et notamment l'ouvrage d'Édouard ANDRE, « l'Art des jardins - Traité de la composition des Parcs et Jardins, publié en 1878, permettent d'imaginer sans grands risques d'erreurs ce qui a pu constituer la végétalisation initiale. Suivant le projet de J. CHATAIN, et à l'aide de ses conseils avisés, l'entourage du bassin et quelques « jardinières » ont ainsi pu être regarnies de plantes vivaces qui agrémenteront les prochaines visites.



En alternance avec ces « journées jardin » furent proposés trois samedis pour poursuivre la restauration des ouvrages en rocailles. Toujours animées par Loïc Dollet, elles permirent de compléter les travaux de restauration réalisés lors des chantiers de l'été.



TRAVAUX D'ENTREPRISES



Si 2023 ne vit aucune intervention d'entreprises spécialisées, c'est que cette année fut consacrée à la préparation du programme général de restauration du jardin et de ses fabriques. Études, élaboration des documents techniques, demandes de subventions, consultation des entreprises dans le respect du Code de la commande publique, tous ces travaux préalables prennent beaucoup de temps mais sont le préalable indispensable pour la réalisation d'une intervention de qualité.

Nous touchons au but à l'heure où j'écris ces lignes. Les entreprises sont désignées, et les travaux pourront commencer au cours du mois de janvier prochain. Merci à nos partenaires du Conseil Départemental, de la Région Île-de-France, et bien sûr à la Ville de Chelles, qui ont permis la réalisation du montage financier de cette opération.